



Infos et réservations
Cédric Bar (skipper)
Tél. : 06.15.32.69.50
cedric@ventdularge.com

Formations voile et
navigations pour tous,
au départ de Marseille.

Siège administratif
Vent du Large
11, rue Mansencal
31 500 Toulouse

www.ventdularge.com

STAGES DE FORMATION

Tarifs et stages - Saison 2012

	DUREE	NOMBRE STAGIAIRES	TARIF PAR PERS.	CAISSE DE BORD	ZONE DE NAV	OBJECTIFS !	POUR QUI
MINI-STAGE WEEK-END	2 jours 3 jours	5	250 € 360 €	Comprise	Frioul / Calanques	WE sportif pour s'évader et progresser	Tous niveaux
NIV. 1 COTIER	5 jours	5	550 €	environ 15 € / jour	Calanques / Porquerolles	Apprendre / reprendre les bases	Débutants et « faux-débutants »
NIV. 2/3 HAUTURIER	7 jours 12 jours	4	790 € 1 200 €	environ 15 € / jour	Corse, Baléares et Barcelone	Découvrir / se perfectionner au large, préparer une location	Niv. 1 mini, projet de location / achat voilier
MANOEUVRES DE PORT	2 jours	5	350 €	Comprise	Vieux-Port et Frioul	Être à l'aise dans les manœuvres au moteur	Projet de location / achat voilier
PREPARATION A LA LOCATION	5 jours	4	590 €	environ 15 € / jour	Marseille / La Ciotat	Vérifier un voilier, moteur / électricité, sécurité	Projet de location / achat voilier
MANOEUVRES DE PORT + PREPA LOC	7 jours	4	850 €	environ 15 € / jour	Marseille / La Ciotat	Formation complète	Projet de location / achat voilier

LE TARIF COMPREND

- les nuits à bord
- l'enseignement (skipper BE / PPV)
- le matériel de sécurité
- l'assurance
- les consommables (gaz, piles, ...)

ADHESION

- 20 € par adulte
 - 10 € par enfant (- de 18 ans).
- L'adhésion à l'association est annuelle.

REDUCTION

- adhésion à 10 €
 - Tarif : -20 % sur les stages.
- Réduction pour les chômeurs et étudiants.

CAISSE DE BORD

- Frais de port, gasoil et nourriture
- Frais réels à partager entre les stagiaires. Tout est compris pour les stages de 2 et 3 jours.

ORGANISATION | EN PRATIQUE

HORAIRES

- Embarquement le premier jour à 10h, au Vieux-Port de Marseille.
- Possibilité d'arriver la veille (même tard), sans supplément.
- Débarquement le dernier jour à 16h, bateau propre et rangé.

LIEU DE RENDEZ-VOUS

Nous sommes généralement au ponton d'accueil de la Capitainerie du Vieux-Port, quai Marcel Pagnol. Le skipper vous appellera la veille de votre arrivée pour vous confirmer le lieu de rendez-vous.

PRÊT DE CIRÉS

Nous avons des cirés à bord, nous consulter.

AVITAILLEMENT (LES COURSES)

L'avitaillement est fait collectivement le premier jour sauf pour les stages de 2 et 3 jours (nous nous occupons de tout). Pensez à apporter des spécialités !

POUR VOUS INSCRIRE A UN STAGE

1. Consulter le planning sur le site web.
2. Prenez contact avec le skipper pour vérifier nos disponibilités et discuter de votre stage. Nous bloquons votre place à bord.
3. Renvoyer la fiche d'inscription avec un acompte. Un acompte de 50% est demandé à l'inscription, le solde doit être réglé un mois avant l'embarquement.

INFORMATIONS INSCRIPTION

MODALITÉS DE PAIEMENT

Règlement par chèques à l'ordre de Vent du Large, Chèques vacances ou virement bancaire. Depuis l'étranger : mandat ou virement international, nous contacter.

ASSURANCE I.A SPORT +

Une assurance individuelle complémentaire MAIF est proposée. Pour y souscrire, nous renvoyer le formulaire accompagné du règlement de 12,88 euros, à l'ordre de Vent du Large. Nous transmettrons votre bordereau à la MAIF.

ASSURANCE ANNULATION

Une assurance annulation « Force 9 » est possible avec Ouest Assurance. Le formulaire et le règlement doivent être renvoyés directement chez eux ou peut se faire en ligne sur www.ouest-assurances.fr.

POUR TOUT COURRIER

Notre adresse administrative est à Toulouse :
Vent du Large – 11, rue Mansencal – 31 500 Toulouse



Infos et réservations
Cédric Bar (skipper)
Tél. : 06.15.32.69.50
cedric@ventdularge.com

Formations voile et
navigations pour tous,
au départ de Marseille.

Siège administratif
Vent du Large
11, rue Mansencal
31 500 Toulouse

www.ventdularge.com

STAGE DE FORMATION

Adhésion à l'association et inscription à un stage

VOS COORDONNEES

Prénom et nom	<input type="text"/>	Email	<input type="text"/>
Adresse complète	<input type="text"/>	Tél. mobile	<input type="text"/>
		Tél. maison	<input type="text"/>
		Né(e) le	<input type="text"/>

LE STAGE DE FORMATION

Type de stage	<input type="text"/>	Adhésion à l'association*	<input type="text"/>	€
Dates	<input type="text"/>	Participation au stage	<input type="text"/>	€
Embarquement à	<input type="text"/>	TOTAL	<input type="text"/>	€
Débarquement à	<input type="text"/>			

* Adhésion à l'association : 20 € pour les adultes et 10 € pour les jeunes (- de 18 ans), les chômeurs et les étudiants.
Adhésion annuelle à régler lors de votre premier stage.

Je soussigné(e) demande l'adhésion à l'association Vent du Large pour cette année civile.

Je m'inscris au stage du au .

Je verse à titre d'acompte 50% du prix de la participation, je m'engage à verser le solde au plus tard un mois avant l'embarquement. J'ai pris connaissance des conditions d'adhésion et de participation aux activités de Vent du Large, et je les accepte. Je certifie sur l'honneur savoir nager et m'engage à m'embarquer dans des conditions de santé le permettant.

J'autorise / je n'autorise pas Vent du Large à utiliser des photos ou des vidéos me représentant pour sa communication.
Je souhaite / je ne souhaite pas souscrire à l'assurance individuelle complémentaire proposée (I.A Sport +, MAIF).

Fait à	<input type="text"/>	Signature	<input type="text"/>
Le	<input type="text"/>	précédée de la mention « lu et approuvé »	

Conditions de participation aux stages

La cotisation pour participer au stage comprend la location du bateau, l'enseignement par un moniteur professionnel breveté d'état, l'hébergement à bord, le matériel de sécurité et l'assurance. Tous les participants doivent être adhérents de l'association et partager ses valeurs.

CAISSE DE BORD (COMPRISE POUR LES STAGES DE 2 ET 3 JOURS)

Une caisse de bord est constituée au départ de la croisière pour couvrir les frais de port, de gasoil et de nourriture pour l'équipage et le moniteur. L'avitaillement est fait collectivement le premier jour. Prévoir environ 15 € / jour / pers.

ASSURANCE

Lors du stage, vous êtes couvert par l'assurance de Vent du Large. Une assurance individuelle complémentaire est proposée, toutes les informations et formulaires vous seront communiqués sur simple demande.

DÉSISTEMENT

Les défections / abandons avant d'embarquer ou en cours de stage ne donnent droit ni à remboursement, ni à dédommagement. Une assurance annulation complémentaire est proposée : contrat et formulaire sont joints à la fiche d'inscription.

HORAIRES - LIEU D'EMBARQUEMENT

L'embarquement se fait le premier jour à 10 heures, le débarquement se fait le dernier jour à 16 heures après le rangement et le nettoyage complet du bateau. Le bateau de l'école n'a pas de place à l'année : le lieu de rendez-vous exact vous sera confirmé par téléphone la veille de l'embarquement.

MODIFICATION DU STAGE

Certaines circonstances exceptionnelles sont susceptibles de modifier le parcours ou le contenu du stage : météo, avaries éventuelles, accès au port. La modification du parcours ou du contenu du stage ne donne pas droit à remboursement ou indemnité.

COMPORTEMENTS DANGEREUX – NON RESPECT DU MATÉRIEL

Sur décision justifiée, le moniteur peut décider le débarquement d'un stagiaire en cas de comportement dangereux pour la sécurité de l'équipage ou nuisant gravement au bon déroulement du stage. Ce débarquement ne donne pas droit à indemnité ni compensation. Toutes détériorations du bateau ou la perte de matériel consécutif à une faute avérée ou à un non-respect des consignes seront facturées au responsable.



Infos et réservations
Cédric Bar (skipper)
Tél. : 06.15.32.69.50
cedric@ventdularge.com

Formations voile et
navigations pour tous,
au départ de Marseille.

Siège administratif
Vent du Large
11, rue Mansencal
31 500 Toulouse

www.ventdularge.com

STAGE DE FORMATION

Autorisation parentale

COORDONNEES DU RESPONSABLE

Prénom et nom	<input type="text"/>	Email	<input type="text"/>
Adresse complète	<input type="text"/>	Tél. mobile	<input type="text"/>
		Tél. maison	<input type="text"/>
		Né(e) le	<input type="text"/>

LE STAGE DE FORMATION

Type de stage	<input type="text"/>	Embarquement à	<input type="text"/>
Dates	<input type="text"/>	Débarquement à	<input type="text"/>

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) certifie être le père / la mère / le responsable légal de
né(e) le . Je l'autorise à adhérer à Vent du Large et je l'inscris au stage
du au . Il sera sous la responsabilité de .

Je verse à titre d'acompte 50% du prix de la participation, je m'engage à verser le solde au plus tard un mois avant l'embarquement.
J'ai pris connaissance des conditions d'adhésion et de participation aux activités de Vent du Large, et je les accepte.
Je certifie sur l'honneur que mon enfant sait nager et que ses conditions de santé lui permettent d'embarquer.

J'autorise / je n'autorise pas Vent du Large à utiliser des photos ou des vidéos représentant mon enfant pour sa communication.
Je souhaite / je ne souhaite pas souscrire à l'assurance individuelle complémentaire proposée (I.A Sport +, MAIF) pour mon enfant.

Fait à	<input type="text"/>	Signature	<input type="text"/>
Le	<input type="text"/>	précédée de la mention « lu et approuvé »	<input type="text"/>

Conditions de participation aux stages

La cotisation pour participer au stage comprend la location du bateau, l'enseignement par un moniteur professionnel breveté d'état, l'hébergement à bord, le matériel de sécurité et l'assurance. Tous les participants doivent être adhérents de l'association et partager ses valeurs.

CAISSE DE BORD (COMPRISE POUR LES STAGES DE 2 ET 3 JOURS)

Une caisse de bord est constituée au départ de la croisière pour couvrir les frais de port, de gasoil et de nourriture pour l'équipage et le moniteur. L'avitaillement est fait collectivement le premier jour. Prévoir environ 15 € / jour / pers.

ASSURANCE

Lors du stage, vous êtes couvert par l'assurance de Vent du Large. Une assurance individuelle complémentaire est proposée, toutes les informations et formulaires vous seront communiqués sur simple demande.

DÉSISTEMENT

Les défections / abandons avant d'embarquer ou en cours de stage ne donnent droit ni à remboursement, ni à dédommagement. Une assurance annulation complémentaire est proposée : contrat et formulaire sont joints à la fiche d'inscription.

HORAIRES - LIEU D'EMBARQUEMENT

L'embarquement se fait le premier jour à 10 heures, le débarquement se fait le dernier jour à 16 heures après le rangement et le nettoyage complet du bateau. Le bateau de l'école n'a pas de place à l'année : le lieu de rendez-vous exact vous sera confirmé par téléphone la veille de l'embarquement.

MODIFICATION DU STAGE

Certaines circonstances exceptionnelles sont susceptibles de modifier le parcours ou le contenu du stage : météo, avaries éventuelles, accès au port. La modification du parcours ou du contenu du stage ne donne pas droit à remboursement ou indemnité.

COMPORTEMENTS DANGEREUX - NON RESPECT DU MATÉRIEL

Sur décision justifiée, le moniteur peut décider le débarquement d'un stagiaire en cas de comportement dangereux pour la sécurité de l'équipage ou nuisant gravement au bon déroulement du stage. Ce débarquement ne donne pas droit à indemnité ni compensation. Toutes détériorations du bateau ou la perte de matériel consécutif à une faute avérée ou à un non-respect des consignes seront facturées au responsable.



Infos et réservations
Cédric Bar (skipper)
 Tél. : 06.15.32.69.50
 cedric@ventdularge.com

Siège administratif
Vent du Large
 11, rue Mansencal
 31 500 Toulouse

www.ventdularge.com

Notice individuelle « I. A. sport + » saison sportive 2010/2011

- Avec I. A. sport + de la MAIF, vous pouvez compter sur une assurance corporelle renforcée contre tous les accidents risquant de survenir à l'occasion de votre activité sportive : plafonds d'indemnisation élevés, prestations d'assistance à domicile... Vous bénéficiez peut-être déjà d'un premier niveau de garantie, à titre personnel ou par l'intermédiaire de votre association sportive. Dans ce cas, I. A. sport + de la MAIF vous offre l'opportunité de compléter efficacement votre protection.

Attention : si vous êtes sociétaire MAIF à titre personnel et que vous avez souscrit le contrat Praxis, vous bénéficiez déjà d'une protection étendue y compris pour les accidents qui surviennent à l'occasion d'une activité sportive (pour tout renseignement complémentaire sur le contrat Praxis, n'hésitez pas à prendre contact avec votre délégation départementale MAIF).

Vous trouverez dans cette notice tous les renseignements concernant le contenu de la garantie I. A. sport +, ses tarifs et les modalités de souscription. Elle s'exerce dans le cadre des conditions générales du contrat Raqvam Collectivités souscrit par l'association et se substitue à la garantie indemnisation des dommages corporels.

- I. A. sport + vous couvre en cas d'accident corporel survenant à l'occasion des activités mises en place par la collectivité désignée ci-dessus. Les trajets aller et retour pour vous rendre au lieu de ces activités et en revenir sont également garantis. Elle est acquise dans le monde entier.
- La garantie est acquise à compter de la réception, par la MAIF, de votre demande de souscription. Sauf demande particulière de l'association, elle est acquise jusqu'au 31 août 2011, date de fin de la saison sportive (et dans la limite de 12 mois maximum).
- Pour souscrire I. A. sport +, complétez le bordereau détachable et remettez-le au responsable de votre association, accompagné du règlement de la cotisation complémentaire correspondante (le recouvrement des cotisations s'effectuera auprès de l'association ; aucun règlement ne doit être adressé directement à la MAIF).

SOUSCRIPTION DE LA GARANTIE I. A. sport + (à remettre au responsable de l'association)

Nom..... Prénom Date de naissance

Adresse

..... Téléphone

Si vous êtes sociétaire du groupe MAIF à titre personnel, indiquez votre numéro de sociétaire :

Catégorie du sport pratiqué (cf. au verso) : cat. 1 cat. 2 cat. 3

Je souhaite souscrire la garantie I. A. sport + qui se substituera, en cas d'accident, aux garanties éventuellement acquises par le contrat souscrit par la collectivité désignée ci-dessus. J'ai bien noté que la garantie serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'au 31 août 2011, dans la limite de 12 mois maximum, sauf demande particulière de cette collectivité qui me sera confirmée lors de l'envoi de mon attestation.

Fait à..... Le..... Signature.....
 (Pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à la MAIF ou à Filia-MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Sauf opposition de votre part, elles pourront être utilisées pour l'envoi d'informations sur les produits et services distribués par la MAIF et ses filiales, notamment en matière d'assurance et de banque, et être transmises à leurs partenaires. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition que vous pouvez exercer à tout moment auprès du Secrétariat général de la MAIF, 79038 Niort cedex 9 ou sec-general@maif.fr. Vous pouvez également exercer votre droit d'opposition en cochant les cases ci-après :

je m'oppose à l'envoi d'informations sur les produits et services distribués par la MAIF et ses filiales je m'oppose à la transmission de mes données personnelles aux partenaires de la MAIF et de ses filiales.

**CONTENU DE LA GARANTIE I. A. SPORT +
(saison sportive 2010/2011)**

• Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport restés à charge après intervention des organismes sociaux.....	à concurrence de 3 000 € 230 €
– dont frais de lunetterie	
• Remboursement des pertes de revenus justifiées des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident	à concurrence de 30 € par jour dans la limite de 6 000 €
• Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :	
– capital de base	30 000 €
– capitaux supplémentaires :	
– conjoint survivant	30 000 €
– enfant à charge	15 000 €
• Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :	
– jusqu'à 9 % :	30 000 € x taux
– de 10 à 19 % :	60 000 € x taux
– de 20 à 34 % :	90 000 € x taux
– de 35 à 49 % :	120 000 € x taux
– de 50 à 100 % : - sans tierce personne :	150 000 € x taux
– avec tierce personne :	300 000 € x taux
• Aides en nature (aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation, dans la limite d'un mois et à concurrence d'un plafond global de	1 500 €
• Orientation et remboursement d'un soutien scolaire après deux semaines d'immobilisation à concurrence de 2 heures par jour d'absence scolaire effective et dans la limite de	7 500 €
• Forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	10 € par jour dans la limite de 365 jours
• Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines.....	à concurrence des frais engagés et dans la limite de 7 700 € par victime

PRINCIPALES EXCLUSIONS :

Sont exclus de la garantie :

- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel.
- Les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti.
- Les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.
Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :
 - les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
 - les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
 - les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

Cotisation complémentaire I. A. sport + (saison sportive 2010/2011)

Nature du sport pratiqué (si vous pratiquez plusieurs sports, le tarif à retenir est celui du sport le plus à risque)	
Sports de catégorie 1 : alpinisme, boxe Thaï, char à voile, cyclisme, cyclotourisme, deltaplane, équitation, football australien, hockey sur glace, kite-surf, parachutisme, parkour, patinage sur glace, plongée sous-marine, rugby, ski, ski nautique, spéléologie, surf des neiges, varappe, vol libre, vtt, activités physiques avec utilisation d'engins à moteur.....	49,05 €
Sports de catégorie 2 : accro-branches, arts martiaux (judo, karaté...), base-ball, beach soccer, boxe, caisse à savon, canyoning, échasses urbaines, football, foot en salle, gymnastique sportive, hockey sur gazon ou bitume, kendo, lutte, nage en eaux vives, planche et patinage à roulettes, rafting, roller, sepak takraw, skysurf, squash, surf, trampoline, via ferrata, wave ski, yoseikan budo, 2x2 jorkyball	29,67 €
Sports de catégorie 3 : activité « chiens de traîneaux », airsoft, athlétisme, aviron, badminton, badten, ball-trap, basket-ball, beach volley, biathlon, boules, bowling, bras de fer, canoë-kayak, capoeira, cheerleading, chikong, cirque, cross, curling, da cau, danse, escrime, footbag, foot free style, frisbee, golf, gymnastique volontaire ou expression corporelle, haltérophilie, hand-ball, handisport, jeu de balle au tambourin, mur d'escalade, natation, paint-ball, pelote basque, pentathlon, pétéca, planche à voile, plumfoot, randonnées, raquette à neige, shintaido, speed ball, tai-chi-chouan, tennis, tennis de table, tirs, touch rugby, triathlon, twirling bâton, voile, volley-ball, yoga	12,88 €



Infos et réservations
Cédric Bar (skipper)
Tél. : 06.15.32.69.50
cedric@ventdularge.com

Formations voile et
navigations pour tous,
au départ de Marseille.

Siège administratif
Vent du Large
11, rue Mansencal
31 500 Toulouse

www.ventdularge.com

AFFAIRES PERSONNELLES

Quelques conseils pour préparer votre sac

Vos affaires doivent tenir dans un ou deux sacs souples (pas de valise).

L'idéal est un sac de sport « trop grand » dans lequel on peut organiser ses affaires sans tout sortir et d'un petit sac à dos pour les appareils photos et les bricoles pour les escales à terre.

Pensez à apporter des spécialités culinaires et boissons en tous genres !

AFFAIRES PERSONNELLES

- Médicaments en quantité suffisante et ordonnance en cas de traitement. Pensez à prévenir le skipper si vous suivez un traitement, qu'il soit informé en cas de problème médical à bord.
- Carte d'identité / passeport en cours de validité.
- Duvet et taie d'oreiller, draps si vous le souhaitez (les oreillers sont à bord).
- Trousse de toilette, serviette.
- Chaussures propres pour le bateau (baskets, bateaux : pas de semelles noires qui marquent le pont).
- De bonnes chaussures pour crapahuter à terre.
- Tenues confortables et peu salissantes (éviter les jeans).
- Une tenue sèche pour les escales.
- Couteau et lampe frontale ou lampe de poche.

LE FROID ET L'EAU

Le vent accentue la sensation de froid, prévoir des vêtements chauds en toute saison.

Le matériel de montagne est parfaitement adapté au bateau, seule la mode diffère !

- Vêtements chauds : sous pull technique, pull polaire ou laine, chaussettes.
- Bonnet en toutes saisons, éventuellement écharpe et gants l'hiver.
- Veste de mer et pantalon de ciré (prêt possible, nous contacter).
- Une paire de botte rend bien service, on peut toutefois s'en passer l'été.

LE SOLEIL ET LA CHALEUR

Le soleil se réverbère sur la mer, le vent assèche la peau, l'eau salée décape l'épiderme : trois bonnes raisons pour se protéger correctement.

- Casquette / chapeau.
- Lunettes de soleil (de bonne qualité pour protéger les yeux).
- Crème solaire d'un indice suffisant (minimum 30).
- Stick pour les lèvres.
- Maillot de bain, sandales.

AUTRES ACTIVITÉS

- **Musique** : Apporter CD et lecteurs MP3 (enceintes intérieur et extérieur). Une guitare est à bord.
- **Plongée** : quelques masques et tubas sont à bord, apporter vos palmes !
- **Pêche** : un peu de matériel à bord, n'hésitez pas à amener votre matériel (cannes, lignes...).
- **Lecture** : très bonne bibliothèque « technique » à bord.



Infos et réservations
Cédric Bar (skipper)
Tél. : 06.15.32.69.50
cedric@ventdularge.com

Formations voile et
navigations pour tous,
au départ de Marseille.

Siège administratif
Vent du Large
11, rue Mansencal
31 500 Toulouse

www.ventdularge.com

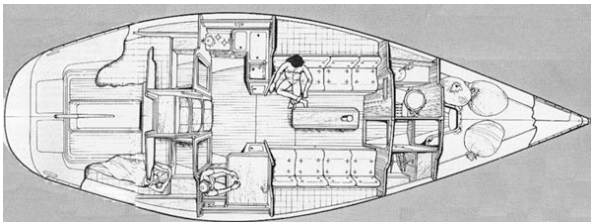
LA VIE A BORD DE L'ÉCHAPPEE BELLE

Informations pratiques

L'Échappée Belle (First 35 - 10,80 m) est un voilier de croisière rapide et marin. Il est équipé pour l'école : les voiles et autres équipements sont prioritaires sur les éléments de confort.

Ses équipements lui permettent de naviguer sans restriction de distance avec 8 personnes à bord. Il peut être manœuvré seul par le skipper.

C'est un voilier « habitable », prévu pour voyager à la mer en autonomie. Les ressources sont toutefois limitées et doivent être gérées en mer : eau, énergie et nourriture.



Ce n'est évidemment pas « comme à la maison »...

COUCHAGES

Deux cabines doubles, 3 bannettes (couchettes) dans le carré et le skipper dans la pointe avant : le bateau peut accueillir 7 personnes + le skipper.

Les couples sont évidemment prioritaires dans les cabines. Lors des inscriptions pour les stages, nous veillons au remplissage du bateau pour que deux équipiers qui ne se connaissent pas n'aient pas à partager la même cabine.

EAU DOUCE | DOUCHE

Des bouteilles sont embarquées pour l'eau de boisson, en quantité suffisante. Elles sont remplies aux escales, pour éviter de transporter trop de packs d'eau.

L'eau des réservoirs (200 l) sert à la cuisine, à la vaisselle et pour se dessaler au mouillage (sur la plateforme à l'arrière du bateau). Les ports sont tous équipés de sanitaires avec des douches chaudes.

En mode « économique », quand on passe les nuits au mouillage (à l'ancre), on peut vivre 4 jours à 6 personnes avec les réservoirs du bateau.

WC MARINS

Le bateau est équipé de WC marins (évacuation directe à la mer) utilisables en mer. Les ports sont tous équipés de sanitaires « terrestres ».

LA CAMBUSE | CUISINE

Le gaz permet de cuisiner pour tout l'équipage, il y a les ustensiles de cuisine et de la vaisselle pour 8 personnes.

Des sandwiches ou des salades sont généralement prévus quand on navigue, des plats plus élaborés sont possibles au port ou au mouillage.

Le frigo électrique est un gros consommateur d'énergie et il ne fonctionne que quand les batteries sont en charge, à quai ou au moteur. C'est suffisant pour conserver sans risques les aliments, l'avitaillement (les courses) est réalisé en fonction.

Les produits de base (sel, épices, huile, sucre...) sont à bord et renouvelés au fur et à mesure des avitaillements.

ELECTRICITÉ | 12 OU 220 VOLTS ?

Tous les équipements électriques et électroniques du bord fonctionnent en 12 V sur les batteries. Nous avons deux moyens pour recharger les batteries : faire tourner le moteur ou brancher le bateau au quai.

Il n'y a du 220 V à bord que quand le bateau est branché sur le quai. En mer, il est possible de recharger les portables via une prise allume-cigare (12 V) si vous avez un adaptateur.

TÉLÉPHONES | APPAREILS PHOTOS

Pour la tranquillité de la navigation, les portables sont utilisés au minimum à bord. Les téléphones portables ne passent pas au large (au-delà de 10 milles soit 18,5 km) et dans certains mouillages.

Les appareils photos étanches sont particulièrement adaptés dans certaines conditions...



Infos et réservations
Cédric Bar (skipper)
Tél. : 06.15.32.69.50
cedric@ventdularge.com

Formations voile et
navigations pour tous,
au départ de Marseille.

Siège administratif
Vent du Large
11, rue Mansencal
31 500 Toulouse

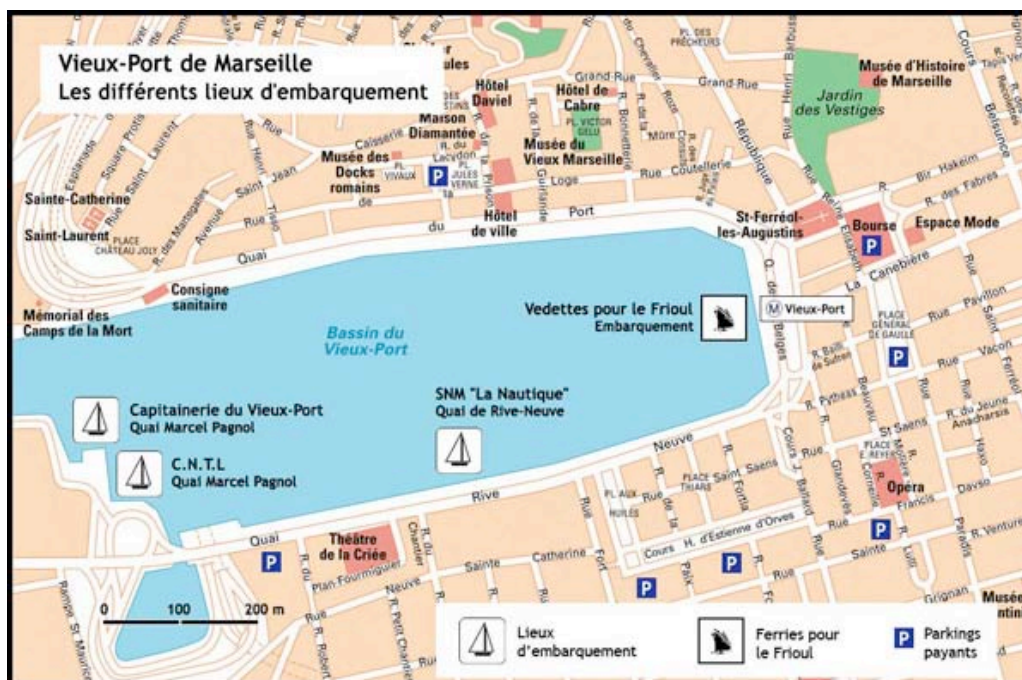
www.ventdularge.com

LIEU DE RENDEZ-VOUS

Trouver le bateau au Vieux-Port de Marseille

Le lieu de rendez-vous habituel se trouve à la Capitainerie du Vieux-Port, quai Marcel Pagnol.
Il vous sera confirmé par téléphone la veille de l'embarquement.

Quand les grandes régates Marseillaises occupent tous les pontons de la Capitainerie, nous sommes déplacés dans les clubs ou sur d'autres quais. Malgré notre statut et nos demandes répétées auprès de l'organisme public qui gère le port (Marseille Provence Métropole), il est toujours impossible d'obtenir une place à l'année.



Imprimez ce plan pour nous retrouver facilement !

ACCÈS | ARRIVER AU VIEUX-PORT

Aéroport International Marseille Provence : 04.42.14.14.14

Gare SNCF Saint Charles : 08.36.35.35.35

Métro - Station Vieux Port : 2 arrêts sur la ligne 1 depuis la gare ou 25 minutes à pied.

Par la route : itinéraires sur mappy.fr ou viamichelin.fr

PARKING | SE GARER

Il y a de nombreux parkings autour du Vieux-Port, le parking de la Criée est le plus proche. Il est parfois possible de trouver des places de stationnement gratuites sur le parking près du CNTL.